FICHE PROTOCOLE - INDICATEUR 1.1

Part des collaborateurs ayant suivi au moins deux formations RSE / finance durable

1. Objectif de l'indicateur

Dans le cadre du suivi des indicateurs de mission de La Banque Postale, l'objectif de cet indicateur est d'informer sur le nombre de collaborateurs ayant suivi **au moins deux formations** sur les sujets de l'engagement citoyen.

Cet indicateur permet d'analyser le déploiement de la culture de l'impact auprès des collaborateurs, pour assurer la compréhension des enjeux RSE par l'ensemble de l'organisation.

Point d'attention : Au titre de l'année **2022**, l'indicateur de surveillance a porté sur les collaborateurs ayant suivi **au moins 1 formation** sur les sujets de l'engagement citoyen.

Du fait de l'évolution dès 2023, passant de « au moins 1 » à « au moins 2 » formations réalisées, l'indicateur 2022 a été recalculé en ce sens. Ainsi, l'année 2022 comporte deux % de surveillance distincts -cf §5

2. Définition

L'indicateur permet de mesurer la part des collaborateurs dans le Groupe La Banque Postale (voir section périmètre ci-après) et les collaborateurs travaillant au nom et pour le compte de La Banque Postale ayant suivi au moins deux des formations liées à l'engagement citoyen.

Pour La Banque Postale SA, les services financiers et les personnels de la BGPN prestant totalement ou partiellement au nom ou pour le compte de La Banque Postale (ex : Ligne Conseil Bancaire (LCB), l'Espace Co), il s'agit des formations suivantes :

- « Découvrir la Fresque du Climat au sein du Groupe »
- « Découvrir les écogestes en faveur du climat »
- « Découvrir les écogestes en faveur du numérique responsable »
- « Découvrir les écogestes en faveur d'une consommation responsable »

Intitulé
Part des collaborateurs ayant suivi au moins deux formations RSE / finance durable

Unité %

RÔLE

Auteur de la fiche
DEC (direction de l'engagement citoyen)

Approbateur de la fiche
DEC (direction de l'engagement citoyen)

Responsable cible / plan d'action
DEC (direction de l'engagement citoyen)

Responsable métier et de la remontée des données
EBR (Ecole de la Banque et du Réseau)

Date de mise à jour
15/07/2025

- « Les essentiels : le risque climatique et environnemental pour les institutions financières »
- « Découvrir L'Envol : journée d'intégration »
- « Découvrir les fondamentaux de la RSE »
- « La Poste Groupe et la transition écologique »
- « L'accessibilité numérique à toutes les étapes d'un projet »
- « Le devoir de vigilance au sein de La Poste Groupe »
- « Numérique responsable : le parcours »
- « RSE, parties prenantes et métiers : tous concernés »
- « Diversité, de quoi parle-t-on ? »
- « Quel collègue handi-accueillant êtes-vous ? »
- « Transformer l'entreprise pour la transition écologique »
- « Atelier La fresque du climat by la Poste »

Le périmètre des formations est évolutif au fil de l'année, faisant apparaître de nouveaux modules. Ce périmètre sera donc potentiellement revu au moment du calcul trimestriel de l'indicateur : la fiche protocole fera alors l'objet d'une révision préalable, validée par l'ensemble des parties prenantes de ladite fiche.

2.1 Cible

L'objectif est d'atteindre 90 % de collaborateurs formés à au moins deux de ces formations sur le périmètre retenu, sur la période 2022 - 2025.

3. Périodicité du reporting

La fréquence de reporting pour cet indicateur est trimestrielle, arrêté au :

- 31/03
- 31/06
- 31/09
- 31/12

Les données sont transmises à la DEC au plus tard un mois après la fin du trimestre passé.

4. Périmètre

Le périmètre de reporting de cet indicateur couvre l'ensemble des collaborateurs de La Banque Postale et des Services Financiers ainsi que les collaborateurs de la BGPN Réseau prestant totalement ou partiellement au nom ou pour le compte de La Banque Postale (référence : cible « all staff » définie dans la Note de politique et de gouvernance des formations réglementaires de la direction de la conformité La Banque Postale).

Le périmètre temporel de cet indicateur s'étend de Janvier 2022 à Décembre 2025.

Pour le reporting 2022, l'effectif total considéré prend en compte les collaborateurs **actifs au 31/12/2022, soit 54 176 collaborateurs.**

Pour le reporting 2022, l'effectif total considéré prend en compte les collaborateurs actifs au 31/12/2022, soit 54 176 collaborateurs.

Les effectifs à prendre en compte sont les collaborateurs au statut actif RH à la fin de chaque trimestre.

5. Calcul de l'indicateur

La part des collaborateurs ayant participé à au moins deux formations RSE/finance durable s'obtient en :

- Listant les collaborateurs ayant participé à chacune des formations identifiées ci-dessus ;
- Factorisant cette liste sur la base des identifiants RH des collaborateurs*, de manière à ce que chaque collaborateur n'apparaisse qu'une seule fois ;
- En rapportant le nombre d'identifiants RH uniques à l'effectif total.

Le volume de collaborateurs concernés en 2022 ayant réalisé **au moins 1 formation** RSE/finance durable s'élève à **35 161, soit 64,90 %.**
Le volume de collaborateurs concernés en 2022 ayant réalisé **au moins 2 formations** RSE/finance durable s'élève à **24 538, soit 45,29 %.**

**La recherche se réalise à partir des identifiants RH, ce qui permet d'éviter le double comptage.*

6. Pilotage du plan d'action

Cet indicateur est co-piloté par la DEC et l'EBR.

- L'équipe en charge du suivi de l'entreprise à mission (DEC) coordonne le dispositif
- Le pôle 3 de la DEC « RSE / collaborateurs » est en charge de la définition du plan d'action et de la cible
- L'EBR est en charge de la production de la donnée

Le plan d'action est suivi dans le cadre de réunions trimestrielles.

7. Sources des données

Le plan d'action est suivi dans le cadre de réunions trimestrielles.

Organisme « fournisseur » de la formation	Code formation	Titre de la formation
EBR	**U4TH**	Découvrir la Fresque du Climat au sein du Groupe (U4TH)
	ZVCO	Découvrir L'Envol : journée d'intégration (ZVCO)
	ZWM1	Découvrir les écogestes en faveur du numérique responsable (ZWM1)
	ZWM9	Découvrir les écogestes en faveur d'une consommation responsable
	U15C	Découvrir les fondamentaux de la RSE (U15C)
	ZW9Q	Découvrir la stratégie de l'engagement citoyen à La Banque Postale (ZW9Q)
	ZWLX	Découvrir les écogestes en faveur du climat (ZWLX)
	ZWA6	Les essentiels : le risque climatique et environnemental pour les institutions financières
Institut du Groupe	**D1SB**	Atelier la Fresque du Climat by la Poste
	D038	La Poste Groupe et la transition écologique
	D03S	L'accessibilité numérique à toutes les étapes d'un projet
	D1MH	Le devoir de vigilance au sein de la Poste Groupe
	A005690	Numérique responsable : le parcours
	680514	RSE, parties prenantes et métiers : tous concernés
	ZD9I	Diversité, de quoi parle-t-on ?
	A005950	Quel collègue handi-accueillant êtes-vous ?
	680571	Transformer l'entreprise pour la transition écologique

7.2 Archivage

Tous les documents qui ont servi à l'élaboration de la donnée doivent être conservés et archivés par chacun des contributeurs.

La DEC assure également de son côté l'archivage de la donnée.

8. Transmission de la donnée

Les données collectées et les commentaires associés (estimation retenue éventuelle, contrôles automatiques, explication des variations...) doivent être renseignés dans le support de reporting (« Indicateur RSE TxAA ») prévu à cet effet.

Si une erreur est identifiée par un contributeur autre que l'EBR après transmission de la donnée, il convient d'en avertir le producteur du reporting et de valider avec lui la méthode de correction à adopter.